

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS : Trois mois... Six mois... Un an... Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne...

INSERTEMENTS : Annonces la ligne... Réclames... Faits divers... Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix...

ROUBAIX 23 JUIN 1877.

La dissolution.

A la fin du débat sénatorial sur la dissolution, un des hommes considérables du parti légitimiste, qui se proposait d'abord de s'abstenir, est venu déclarer que, après le refus de la Chambre de voter les quatre contributions directes, il voterait la dissolution afin de protester contre une assemblée qui veut « frapper de paralysie » la France.

Jusqu'au dernier moment, quelques esprits prévenus avaient conservé des scrupules sur la nécessité urgente de la dissolution et d'un appel à la conscience publique. Pour ces hommes difficiles à convaincre, il n'avait pas suffi de l'expérience des quinze derniers mois, ni des souvenirs du passé ; mais le vase était plein ; le vote par lequel la Chambre a affirmé son hostilité contre le gouvernement en refusant de voter — simple formalité d'ordre — les quatre contributions directes, a été la goutte d'eau qui l'a fait déborder.

Ces-à aussi qui résistaient encore ont été pris d'un insurmontable dégoût et 150 voix se sont réunies pour donner dans le Sénat, au Gouvernement, une majorité qui peut être opposée à la majorité de la Chambre des députés. Ainsi, sur trois des pouvoirs publics deux sont d'accord contre le troisième.

La dissolution a été une mesure d'ordre public et d'ordre moral : elle rend au pays le droit de disposer de lui-même ; elle lui donne la parole ; elle sollicite son verdict sur lui-même pour un avenir prochain. Mais ce que nous tenons surtout à bien préciser, c'est que pour la première fois depuis longues années nous allons assister à une expérience sincère du suffrage universel.

Pour la première fois, les électeurs seront libres, dans toute l'acceptation du mot, libres pour les hommes, libres pour les institutions. C'est-à-dire que, pour la première fois, sans que le pays soit au lendemain d'une révolution ou d'un coup de force, sans qu'il soit menacé d'une révolution du lendemain, il pourra se recueillir, sans être sous la pression de l'étranger ou d'un gouvernement de hasard. L'électeur sera invité à émettre son vote, mais en même temps le conservateur, qui jusqu'alors s'était tenu à l'écart, se sentira protégé par la loi, encouragé par un gouvernement sur lequel il peut compter.

Quand se fera cet appel à la conscience publique qui, nous en sommes certains, a déjà répondu d'avance nous l'ignorons. Le gouvernement usera s'il le juge utile, des délais que lui accorde la constitution ; nous pensons qu'il ne se hâtera pas, et nous l'approuverons. L'administration, en effet, a été, depuis plusieurs années, si profondément troublée, qu'il importe de remettre bien des choses et bien des hommes en leur véritable place. Il convient de faire que la lutte électorale puisse s'engager sur un terrain déblayé de tous les abus et de tous les mensonges accumulés depuis six ans.

La besogne demandera bien deux mois. Pendant ce temps, il importe que la majorité conservatrice se coordonne, se reconnaisse et s'organise. La Chambre qu'elle nommera devra procéder à la révision de la Constitution ; c'est assez dire qu'elle tient en ses mains l'avenir de la France ; ce ne sera pas trop de trois mois pour préparer cette solennelle épreuve.

ALEXANDRE WATTEAU.

Le suffrage universel.

« On m'a accusé parfois d'avoir méprisé le suffrage universel : je n'ai jamais rien fait qui approche du mépris que vous témoignez pour lui en cherchant à l'égarer par vos manœuvres depuis un mois ! »

Nous trouvons ces lignes dans le discours prononcé hier au Sénat, par M. le duc de Broglie. Elles frapperont certainement l'opinion publique comme elles nous ont frappé nous-même. On ne peut faire en moins de mots le procès du parti révolutionnaire ; on ne peut le juger et le condamner devant les masses populaires avec plus de vigueur et d'équité.

Toutes les manœuvres auxquelles s'est livré la majorité parlementaire, depuis le 16 mai, constituent, en effet, le mépris le plus révoltant pour le suffrage universel. Cette accumulation de mensonges, de calomnies et de prophéties odieuses révèle chez ses auteurs la conviction qu'on peut aisément tromper le corps électoral et se jouer de lui impunément. Cette assurance des 363 révoltés, qu'ils reviendront à la Chambre, investis d'un nouveau mandat, dévoile la pensée qu'on peut tout oser avec le suffrage universel !

M. de Broglie a eu raison. Jamais les ennemis les plus déclarés du vote populaire n'ont été, dans leur hostilité, à la hauteur de ceux qui s'en disent les partisans et les défenseurs. Jamais les politiques censitaires n'ont abordé le suffrage universel avec ce dédain et cette jactance dont les républicains donnent l'exemple.

Et, ce n'est pas seulement depuis le 16 mai que ces hommes en agissent ainsi avec la nation réunie dans ses comices ; à chaque manifestation de la volonté nationale, à chaque appel fait au pays, l'attitude et le langage des révolutionnaires ont été les mêmes !

N'insultaient-ils pas au suffrage universel, en 1848, quand ils lui envoyaient les scandaleuses circulaires rédigées par M. Ledru Rollin ?

N'insultaient-ils pas au suffrage universel, en 1869, quand ils créaient des catégories d'éligibles et mettaient aux voix la continuation de la guerre, qu'ils savaient impossible ?

N'insultaient-ils pas au suffrage universel, en 1876, quand ils s'affublaient du masque conservateur et s'emparaient du nom du Maréchal de Mac-Mahon pour se faire accepter comme les auxiliaires du chef de l'Etat ?

En tant d'autres circonstances, où ils se sont joué éhontément des espérances, des désirs et des besoins des masses, flatters éhontés des passions populaires, ils n'ont jamais cherché qu'à séduire et à tromper. Ils ont promis des réformes qu'ils n'ont pas données ; ils ont annoncé des lois qu'ils n'ont jamais osé défendre ; ils ont fait miroiter aux yeux des travailleurs des candidatures ouvrières, qu'ils ont toujours sournoisement combattues.

Ils ont bien raison de rester les amis de M. Thiers, car le mot de M. Thiers « la vile multitude » est demeuré la devise secrète du parti républicain. M. Gambetta ne pense pas du suffrage universel autrement que M. Thiers, et tous deux, en se plaçant demain à la tête du mouvement électoral, rendront plus intime encore cette association d'audace contre le pays et de mépris pour le scrutin populaire.

Mais le suffrage universel ne ressentira-t-il par cette fois l'injure qu'on lui fait ? Ne comprendra-t-il pas qu'il ne peut plus être la victime ridicule de ce vieillard et de ce fou ?

Les électeurs qui ont nommé ces 363 révoltés, ne sauront-ils pas se rendre compte exactement de leur conduite depuis un an, et de leurs fautes depuis un mois ? Les populations ouvrières et rurales, sur la naïveté desquels on compte si éhontément, ne répondront-elles pas à ces solliciteurs audacieux, par le mépris qu'ils professent eux-mêmes pour elles ?

C'est impossible. Non, il est impossible que la vérité sur tout, sur les actes et sur les intentions, sur la situation générale dans le présent et sur les dangers dans l'avenir, n'éclate pas, ne pénètre pas jusque dans les plus petits hameaux, en traversant les ateliers et n'y produise pas une de ces manifestations solennelles, comme nous en avons vu plusieurs dans notre histoire.

Le suffrage universel a aujourd'hui à se défendre lui-même. C'est leur honneur et leur dignité que vont jouer les populations électorales, et si, aux prochaines élections, la partie n'est pas gagnée, le suffrage universel, vaincu, aura signé sa déchéance !...

La guerre.

Nous avons reçu et publié hier des nouvelles intéressantes des bords du Danube. Il nous paraît utile d'en faire ressortir l'extrême importance :

Une première dépêche de Bucharest, en date du 21, nous apprenait que le czar, le grand duc Nicolas et leur suite étaient partis pour Braïla, où ils se proposaient de passer quarante-huit heures et de passer en revue les deux corps d'armée nouvellement arrivés. Le grand duc Alexis était également attendu à Braïla et le quartier-général devait quitter ensuite Ploesti, pour aller, probablement, s'installer près de Braïla. Une dépêche de Braïla, transmise le lendemain, expliquait cette excursion, en annonçant que 3,000 russes environ, partis de Galatz, avaient traversé le Danube dans la nuit du 21 au 22. Les cosaques ont franchi, en effet, le fleuve sur leurs chevaux, les canons étaient sur des radeaux blindés, l'infanterie dans des barques. La même dépêche ajoute que les Russes débarquèrent sur la rive turque. Ils évitèrent de longer le Danube, mais passèrent derrière les montagnes, ils pénétrèrent dans l'intérieur du pays, s'emparèrent des hauteurs dominant Matchin, après un combat acharné contre les bachibourouks. Le combat

a duré depuis l'aube jusqu'à midi. La prise de Matchin était jugée imminente. Une seconde dépêche de Braïla, du 22 au soir, assure que 6,000 russes ont passé le Danube en face de Galatz, que le pont de Braïla est terminé et que la garnison de Matchin se replie.

On ne sait encore si les deux dépêches qui précèdent, concernent une seule ou deux opérations simultanées pour le passage du fleuve ; dans tous les cas, il reste bien évident que la lutte est désormais commencée d'une manière sérieuse. D'autres événements militaires devront nécessairement suivre.

D'après des correspondances de Bucharest, la plus grande activité règne sur la rive gauche du Danube. L'intérêt du quartier-général russe est évidemment de diviser autant que possible les forces turques qui les attendent, et n'y eût-il qu'un seul endroit praticable pour traverser le fleuve il est bien certain que 40,000 hommes pourraient en arrêter 400,000. La supériorité de forces que possèdent les Russes, leur permettra de tenter le passage sur trois points au moins à la fois, et de simuler sur d'autres. Des ponts seront jetés simultanément sur trois points suivants : Gura Ialnitza, et au nord de Braïla, et près de la ville turque de Hirsova ; Giurgevo (en amont ou en aval de cette ville), et Tournou Magourelle à l'embouchure de l'Oltu. Il est possible aussi que quelque chose soit tenté vers Oltenitza. Partout ailleurs, les rives basses et marécageuses qui délimitent vaguement le fleuve, rendent un passage extrêmement difficile, sinon impossible.

Un manifeste de M. Thiers.

On prétend que M. Thiers va publier une lettre-manifeste aux électeurs, autant pour attaquer le Maréchal que pour poser à nouveau sa candidature à la Présidence de la République.

Dans ce manifeste, M. Thiers doit parler des avantages sans nombre que présente le gouvernement républicain. Pour épargner à M. Thiers une fatigue qui pourrait lui être funeste, en raison de ses 83 ans, nous lui conseillons de copier tout simplement ce qu'il disait en 1832 après avoir ordonné « les massacres de la rue Transnonain » selon l'expression des députés de l'opposition d'alors :

« La République a été essayée d'une manière concluante, suivant nous. On nous objecte tous les jours : ce n'est pas la République sanguinaire comme celle de ces temps que nous voulons : nous la voulons paisible et modérée. Eh bien ! on commet une erreur grave quand on dit que l'expérience n'a pas porté sur ces deux points. IL Y A EU UNE REPUBLIQUE SANGNANTER PENDANT UN AN ; MAÏS, PENDANT HUIT A NEUF ANS, C'ÉTAIT UNE REPUBLIQUE QUI AVAIT L'INTENTION D'ÊTRE MODÉRÉE ET QUI A ÉTÉ ESSAYÉE PAR DES HOMMES HONNÊTES ET CAPABLES.

L'Ordre annonce que dans une réunion tenue il y a deux jours, le groupe de l'appel au peuple a décidé que le parti soutiendrait ou s'abstiendrait de combattre, dans les prochaines élections. 1° tous ceux des membres de la Chambre des députés qui ont voté contre les deux ordres du jour des gauches ; 2° les invalides non réélus.

La réunion a ensuite adopté la règle suivante ; dans tous les arrondissements où, lors des élections dernières, il s'est présenté sans succès des candidats conservateurs, le parti bonapartiste ap-

puiera ceux de ses candidats qui ont réuni le plus grand nombre de suffrages et dont l'élection offre le plus de chances. Toutefois, de certaines exceptions pourront être faites à cette règle. Le parti refusera notamment son concours à ceux des membres de la Chambre qui, après avoir, en 1876, fait alliance avec les républicains contre des candidats bonapartistes, se sont, au dernier moment et dans un intérêt facile à comprendre, séparés de la gauche.

Enfin, la réunion a procédé à la formation d'un comité de plusieurs membres, qui devra se mettre en rapport avec le gouvernement et poursuivre auprès de lui toutes négociations électorales, conformément aux résolutions et règles adoptées par le groupe.

LETTE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, le 23 juin 1877.

J'étais, comme vous le voyez, bien informé, lorsque je vous disais que le chiffre indiqué de douze voix pour la majorité sénatoriale était un chiffre qui serait probablement dépassé. Jusqu'au moment du vote, les gauches ont eu l'illusion de croire à une défection de l'extrême droite, défection qui ne s'est pas produite et n'a jamais été appréhendée sérieusement par le gouvernement.

Ce qu'on retiendra le plus de la discussion qui a eu lieu au Sénat, c'est que la candidature présidentielle de M. Thiers a été, cette fois, très résolument posée. M. Gambetta s'efface décidément derrière l'ex-président et les électeurs vont se trouver dans une position parfaitement nette et précise. Le gouvernement est le premier à s'en applaudir, toute équivoque ne pouvant que lui être très préjudiciable.

Je vous l'ai déjà dit et puis vous le répéter, les nouvelles reçues des départements sont très bonnes au point de vue conservateur. Avec le suffrage universel, il n'est jamais possible de prédire avec certitude ce qui se passera, mais, enfin, sous ces réserves, il semble que les conservateurs puissent affronter la lutte avec pleine confiance. L'important est qu'il ne s'abandonnent pas eux-mêmes.

On a dit, dans plusieurs journaux, que le décret de la dissolution serait signé aujourd'hui même à la chambre. J'ai de sérieuses raisons de croire le contraire. Il se trouve même des gens pour affirmer qu'on attendra la fin du mois afin de ne convoquer les électeurs que pour le mois d'octobre. Je ne garantis pas l'exactitude de cette rumeur, mais elle me paraît mériter quelque attention. En tout cas, me dit-on, on attendra au moins jusqu'à lundi prochain. Rien ne presse du reste, la Chambre des députés, virtuellement dissoute, étant par cela même devenue impuissante.

L'irritation contre le Sénat est extrême parmi les radicaux. On est absolument décidé, quand on le pourra, à punir le Sénat de son indépendance en le supprimant. Seulement, c'est là un projet dont la mise à exécution est beaucoup plus difficile que ne se l'imaginent certains radicaux. D'abord la suppression du Sénat ne peut avoir lieu qu'au moyen d'une révision de la Constitution, et jusqu'en 1880, cette révision ne peut avoir lieu que sur l'initiative du maréchal de Mac-Mahon, à moins que celui-ci ne donne sa démission. Admettons le congrès. Il y figurerait 530 députés et 300 sénateurs, total 830. La majorité devra donc être de 416. Or, remarquez d'abord qu'il y a 150 voix conservatrices

au Sénat et qu'en outre, il est certain que beaucoup de sénateurs du centre gauche ne seraient pas le moins du monde disposés à voter leur propre mort. Mais supposés-les cependant acquis à la dissolution, il faudrait que la gauche disposât de 286 voix à la Chambre des députés. Comme à la Chambre actuelle, elle en a 363, on voit qu'il suffit de 80 voix gagnées par les conservateurs pour faire échouer tout projet de suppression du Sénat par le congrès. Les menaces des radicaux sont donc actuellement de pures fanfaronnades.

Des mesures ont été prises à Paris et les ordres nécessaires donnés dans toute la France pour qu'aucun désordre ne puisse se produire, sans être sévèrement réprimé. Il ne paraît pas, du reste, qu'on ait rien de sérieux à craindre à cet égard.

En dépit de toute affirmation contraire, je suis en mesure d'affirmer que rien n'est décidé quant à l'époque où auront lieu les élections aux conseils généraux et même sur le point de savoir si ces élections auront lieu.

On a répandu le bruit que le prince de Joinville serait placé à la tête de l'escadre de la Méditerranée, lorsque l'amiral Jaurs serait parvenu au terme de son commandement. Bien que le vice-amiral de Joinville ait des droits très-sérieux à exercer ce commandement, j'ai lieu de croire que c'est là un simple projet et que rien n'est encore décidé.

M. de Tracy est en ce moment à Paris, et s'occupe avec le ministre de l'intérieur du choix des candidats dans le département de la Gironde. Il ne serait pas impossible, dit-on, que le duc Decazes se portât dans ce département qu'il a autrefois représenté, et il serait assez douteux qu'il put l'emporter ; M. Pascal, l'ancien préfet de la Gironde, voudrait poser sa candidature dans le département. Or, il se trouve que la circonscription dans laquelle il aurait des chances d'être élu, se trouve justement celle où compte se présenter M. de Carayon-Latour.

On cherche s'il n'y aurait pas moyen d'assurer à ce dernier, un siège insaisissable au Sénat. Ces questions seront très probablement réglées la semaine prochaine.

M. Bonnet-Duverdier va interjeter appel du jugement d'hier, qui avait confirmé la peine dont il avait été frappé. Il est d'ailleurs de plus en plus certain, que pour le dédommager de sa condamnation les radicaux poseront sa candidature. On hésite seulement entre Paris et Saint-Denis. Cela dépendra des concurrents radicaux qui se mettront sur les rangs.

Les députés des démentis de certains journaux de la gauche, il est parfaitement exact que le général Ciaidini a rendu visite au duc Decazes pour le féliciter de ses déclarations à la Chambre des députés.

Une nouvelle carte de l'Allemagne

On se souvient du *Traité de Géographie* classique et officiel publié à plus de cent éditions en Allemagne et qui enseigne que la Belgique est une province allemande contenue dans les limites naturelles de l'Empire allemand.

Au lendemain des paroles prononcées par le Roi Léopold II à Liège, se plaignant du peu de consistance des traités qui garantissent l'équilibre européen, laissant entrevoir des dangers pour la

Feuilleton du Journal de Roubaix du 25 Juin 1877

LA PRINCESSE OGHÉROF

PAR HENRY GRÉVILLE

XV

(Suite.)

Depuis trois semaines environ, le prince habitait seul Pétersbourg où il se donnait un mal infini pour préparer à Marthe un appartement digne d'elle. Il allait à la campagne à tout moment, « mais ce n'était plus la vie à deux », disait-il en soupirant à son colonel, qu'il avait rencontré dans la Grande-Morskala.

« Cela reviendra, lui dit en souriant à demi le colonel qui était un homme d'esprit. — Oh ! certainement ! dit le prince avec feu.

Ce soir-là, il quitta l'appartement vers cinq heures. Il était trop tard pour aller retrouver sa femme : son arrivée au milieu de la nuit aurait effrayé toute la maison. Après avoir dîné au restaurant, il fit un tour au bord de l'eau. Le temps était magnifique, la soirée presque chaude. Un camarade passa en égoïste devant lui, au trop allongé de son cheval.

« Eh ! Demianof cria le prince, où vas-tu ?

— Chez Isler, répondit le cornette, en touchant l'épaule de son cocher. — Ah ! fit le prince déconcerté. Tu as un joli cheval.

— Un trotteur Orlof, mon cher. — Et tu vas ? — Chez Isler, te dis-je. Il y a une chanteuse nouvelle. Viens-tu ?

— Non... non, fit le prince résolument, après avoir hésité un instant ; tu n'as pas de place.

— Pas de place ? Sur un égoïste ? Mais, mon ami, on n'y est vraiment bien qu'à deux ! On se soutient mutuellement. Allons, viens : tu vas voir comme mon cheval trotte, nous serons là-bas dans un quart d'heure.

— Oh ! un quart d'heure ! — Puisque je te le dis ! Allons, viens-tu ?

Oghérof sauta sur le mignon véhicule, et s'assit plus d'à moitié sur les genoux de son camarade.

— Chez Isler, dit celui-ci à son cocher. Et vivement !

Le drojki disparut, quelques secondes après, au bout du pont Troitsky.

Il fallut que le diable s'en mêlât ! Oghérof rencontra ce jour-là chez Isler une charmante blonde qu'il avait courtisée un moment jadis, — six mois auparavant, — et qui était brusquement partie on ne sait pour où. Il renoua connaissance : elle était en joyeuse compagnie, on soupa ; et, pour revenir, le prince ne prit l'égoïste de son camarade mais la voiture de la chanteuse blonde.

Il avait bien raison quand il se plaignait de n'avoir pas de chance !

La table fut bientôt prête, madame Avérief ne mangea pas ; elle regardait avec des yeux de mère le jeune homme apaiser sa faim de voyageur, et sa vieille main, délicate et blanche, déposa plus d'une fois un morceau au friand sur l'assiette de Michel.

Michel était revenu à Pétersbourg quatre jours après le mariage de Marthe. En entrant chez lui, tout poudreux du voyage, il avait trouvé une lettre de sa tante Avérief qui l'attendait depuis le jour même de la nocce. « Venez tout de suite, mon cher enfant, écrivait la vieille dame. ne vous attardez pas un instant, j'ai besoin de vous voir. »

La montre de Michel indiquait six heures ; le jeune homme prit juste le temps de changer de toilette, il gagna rapidement le chemin de fer, et à sept heures il était arrivé.

Au bruit des éperons dans l'antichambre, madame Avérief fit ce qu'elle ne faisait que pour la famille de son souverain : elle se leva et vint à la rencontre de son hôte. Très-surpris de cette dérogation aux usages de la maison, Michel regarda attentivement sa tante : elle était plus pâle que de coutume et paraissait fatiguée.

— Je vous attendais depuis quelques jours, dit-elle, après les premiers compliments. Vous êtes arrivé quand ?

— Tout à l'heure, parle train de cinq heures.

— Alors, vous n'avez pas dîné ? — Vous m'appeliez sur-le-champ, ma tante... — C'est très-bien, mon ami, dit la vieille dame touchée de cette déférence, nous allons dîner ensemble. J'ai peu mangé tantôt...

Celui-ci était trop bien élevé pour demander à sa tante le motif qui lui avait fait réclamer si promptement sa présence. Il attendait qu'elle choisît elle-même le moment de s'en expliquer avec lui.

Quant il eut dîné, quand le café brûlant et embaumé eut disparu de la petite tasse en porcelaine de Sèvres, madame Avérief se leva et passa avec lui dans sa chambre à coucher. Les rayons du soleil du soir jetaient un voile de gaze d'or au sommet des tilleuls du vieux jardin désert ; tout était silence et fraîcheur au dehors ; elle s'installa dans son fauteuil et indiqua du geste une chaise à Michel. Il s'assit, toujours muet, et attendit, non sans quelque angoisse, la communication que sa tante avait à lui faire.

— Avez-vous vu quelqu'un depuis votre retour ? — Non, ma tante, personne. — Vos domestiques ? — Ma vieille bonne seulement, pendant cinq minutes.

— Elle ne vous a rien dit ? — Absolument rien de neuf. Michel commença à avoir peur. Le visage de sa tante, souriant d'habitude, avait une expression sérieuse qui le

frappa. Il n'interrogea point cependant, il était de ceux qui pensent qu'on ne saurait trop respecter la vieillesse.

— Michel, mon enfant, reprit-elle avec bonté, pourquoi êtes-vous si brusquement parti pour l'étranger, sans me prévenir ?

— Mon frère était malade et m'avait télégraphié de partir sur-le-champ.

— Vous n'êtes pas parti seul, Michel ? continua la vieille dame avec un accent de pitié qui émut singulièrement le jeune officier.

— On vous l'a dit, ma tante ? fit-il embarrassé.

— Oui. Des cancons de domestiques qui, bien malgré moi, je vous l'assure, sont venus à mes oreilles.

Michel garda le silence.

— Vous avez emmené un enfant ? reprit-elle.

— Puisque vous le savez, ma tante, je ne le nierai pas.

— On a dit qu'il était à vous, dit tristement madame Avérief.

— Et vous, ma tante, vous l'avez cru ! s'écria Michel.

« regardé votre nom de tous ces commérages... — Je n'en avais pas le droit, ma tante. Le silence m'était et il m'est encore commandé.

— Alors, vous avez bien fait, mon enfant, dit simplement madame Avérief. Elle se tut. Le jour s'assombrissait ; dans le jardin, tout devenait gris pâle ; dans l'appartement, il faisait presque noir ; la figure blanche, encadrée de cheveux blancs, de madame Avérief se détachait vaguement sur le fond des rideaux sombres. Michel sentait un malheur approcher ; la tendresse inaccoutumée de sa parente, le mystère de cet interrogatoire qui ne menait à rien en apparence, — tout cela lui mit au cœur une inquiétude qui devint de l'angoisse en un instant.

— Ma tante, dit-il à voix basse, si quelque danger me menace, dites-le moi tout de suite ; j'aime mieux le savoir.

— Quoi que ce puisse être ? demanda la vieille dame.

(A suivre).

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 17 juin 1877.

Sommes versées par 127 déposants, dont 16 nouveaux. Fr. 48,388.00

75 demandes en remboursement. 18,823.94

Les opérations du mois de Juin sont suivies par MM. Lepoutre-Pollot et Paul Watins, directeurs.